

Informations

Cgt Midi-Pyrénées

POUR UNE EUROPE DE PROGRÈS SOCIAL : 6 DÉCEMBRE

NICE

**Plein
emploi**

**égalité
salaires**

**Droits
sociaux**

Vos luttes dans la région	2
Edito ■ La région Cgt, une affaire qui monte !!!	3
Métallurgie ■ Aéronautique : pour le plein emploi	4
Dossier ■ Quels transports pour Midi-Pyrénées ?	5
■ Ferroviaire	
■ Cestr : plan régional des transports, déclaration	
■ Aménagement du territoire et transports	
Europe ■ Pour nos revendications : Nice le 6 décembre	9
Industries ■ Job redémarre !	10
Brèves ■	11

S
o
m
m
a
i
r
e

Intermarché Bressols - 82

Les salarié-es d'Intermarché à Bressols ont mené une grève totale pendant près de trois semaines pour les salaires, les conditions de travail, pour une Rtt qui soit un progrès pour tous ! qui respecte les acquis, les temps de pause. Une grève difficile, due à l'attitude intransigeante de la direction qui refusait de négocier et a assigné les salarié-es, le syndicat Cgt devant le tribunal. A l'issue, non seulement elle a été obligée de négocier, mais également de céder sur les salaires, c'est notamment une augmentation de 3.5 % des salaires qui a été obtenue ! ■



URGENCE salaires

Décidée dès le début septembre, la semaine d'action et de mobilisation sur les salaires du **2 au 6 octobre** a été marquée par des mobilisations fortes, celle des cheminots, unitaire, le **28 septembre**, celle des électriciens et gaziers le **3 octobre**.

Cette semaine aura été également marquée par plusieurs mobilisations et rassemblements dans les départements de notre région : Albi, Auch... Elle aura des prolongements puisque la CE confédérale du 6 octobre, a décidé d'un nouveau temps fort du **6 au 10 novembre** avec :

- Mobilisation dans les entreprises, et la fonction publique pour exiger l'ouverture de négociations sur les salaires,

- Le parrainage des entreprises de zones industrielles, commerciales,

Le **9 novembre** : temps fort, convergent d'expressions revendicatives auprès des chambres patronales et des préfectures pour exiger l'ouverture des négociations salariales. ■

La Cgt endeuillée

Jean-Pierre Caba, Secrétaire de la section syndicale Edf/Gdf du Gers, et Sabine Claudel, secrétaire du syndicat des territoriaux de Pavie, ont été victimes d'un accident de la route qui leur a coûté la vie. Ils se rendaient à une réunion syndicale qui avaient lieu à Mondonville. L'un était âgé de 46 ans, l'autre de 38 ans, ils étaient tous deux membres de la direction de l'Ud du Gers.



Cette mort brutale nous choque, elle nous révolte par sa cruauté. Nous pensons aux trois enfants de Jean-Pierre, aux deux enfants de Sabine, à leurs familles, à qui nous exprimons notre profonde amitié, ainsi que nos condoléances attristées aux syndicats Cgt et Cgt-Gnc de Pyrénées-Gascogne, à l'Ud du Gers. ■

Cheminots

19 octobre : des milliers de manifestants dans l'unité, ont manifesté à Paris pour exiger du conseil des ministres européens des transports, présidé par la France, le rejet d'une nouvelle offensive libérale contre le service public Sncf. ■

Unedic - Motion du Cr Cgt

Le Comité régional Cgt Midi-Pyrénées, scandalisé de la parodie de négociation à laquelle s'est prêté le Premier Ministre, vous demande de ne pas donner de chèque en blanc au patronat sur le dos des privé-es d'emploi. Ce compromis de dernière minute n'a rien à voir avec des relations sociales normales et respectueuses des différentes organisations syndicales.

Nous vous demandons instamment de refuser, comme vous vous y étiez engagé, l'agrément des nouveaux textes signés. ■

Santé

Le Comité de défense de l'hôpital public de la Haute-Garonne appelle à un rassemblement le **23 octobre 2000** à Toulouse, pour notamment :

- Une réelle politique de santé où le service public soit amélioré, développé, afin de répondre aux besoins,
- Un financement assurant les moyens matériels et humains à une telle ambition,
- Une réforme de l'Arh... ■

Après la **Conférence** régionale...



**Jacky
Larchevesque**
Secrétaire général
Ud Ariège

Au fil des mois, le champ d'action de notre activité régionale Cgt s'étend et s'affirme.

La préhension par le plus grand nombre de camarades

de notre "outil" régional se précise. Le rôle que joue, et pourra jouer le Comité régional Cgt est mieux perçu, même si beaucoup de chemin --et c'est bien normal- reste à faire.

Sans vouloir être exhaustif, rappelons le rôle de la région Cgt dans par exemple :

- Les transports,
- La santé,
- La formation,
- Les échanges interpro,
- Les convergences,
- Les territoires,

Sans oublier notre investissement au niveau européen par le biais

de la CSI¹.

Juste sur cet exemple d'aucuns décriaient il n'y a pas si longtemps (les 25 et 26 mai lors de notre conférence régionale) la lenteur de l'évolution des choses en matière de droits fondamentaux sociaux européens.

Alors que voici quelques mois, notre activité, sur ce terrain, était quasiment nulle, ces dernières semaines plusieurs rencontres ont été réalisées avec nos homologues espagnols, la première partie d'un séminaire sur les travailleurs transfrontaliers s'est tenue, des conférences de presse ont eues lieu dans les Pyrénées-Orientales, et l'Ariège sur l'Andorre, suscitant bien des réactions et des intérêts, y compris de France 3 venant sur le terrain.

Beaucoup de choses sont en train de se construire, dans nos UI, Ud, région, Fd, confédéré, que cela soit sur les salaires, l'Unedic, les 35 heures, la protection sociale, les services publics, etc.

Chacune de ces structures, en impliquant tous les moyens humains et matériels, se doit d'être consciente de ce qui bouge, de s'y investir, sans retenue, avec enthousiasme.

Nos responsabilités sont immenses pour impulser la mobilisation des salarié-es, pour les salaires dans la semaine d'action du 6 au 10 novembre, et réussir un temps fort convergent d'exigences revendicatives.

Car ne nous y trompons pas : toute mollesse, paresse de notre part, amènerait, amplifierait ?... un décalage entre les salarié-es, et nos organisations.

En avant pour les salaires, et le reste, en y incluant bien entendu le 6 décembre à Nice !

En avant pour réussir cette importante manifestation européenne ! ■

Pamiers, 17 octobre 2000.

1. Conseil syndical interrégional

Aéronautique : pour le plein emploi

Les perspectives de développement sans précédent de cette industrie, poumon économique de notre région, doivent se traduire par une forte solidarité entre les activités civiles et militaires, les industries et les régions.

C'est pourquoi l'A3XX assemblé à Toulouse, doit devenir le moteur pour développer de nouvelles coopérations dans l'industrie française et européenne, entre donneurs d'ordres, sous-traitants, équipementiers, Pme/Pmi.

L'objectif doit être de favoriser l'emploi et le progrès social, le développement des services publics, et un aménagement harmonieux du territoire, permettant par exemple des coopérations en Midi-Pyrénées ou avec la région Aquitaine, voir avec d'autres régions confrontées à de graves problèmes d'emplois.

Il est possible par exemple que les salariés du Giat de Tarbes et de Toulouse, ceux de Thomson ou de l'Aquitaine qui disposent de savoir-faire similaires aux activités civiles, puissent bénéficier de ces charges de travail dans le cadre de la diversification de leurs activités.

Pour la Cgt le plein emploi solidaire est possible, il doit être stable, qualifié, bien rémunéré, avec la reconnaissance des qualifications et de la formation, l'utilisation des fonds publics et son contrôle doivent être tournés vers cet objectif.

Aussi, la Cgt propose à l'ensemble des salariés, retraités, privés d'emplois, et à leurs organisations de faire con-

verger les luttes en cours à l'occasion d'une **journée d'action unitaire pour le plein emploi solidaire le VENDREDI 27 OCTOBRE**, à partir des préoccupations et revendications dans chaque entreprise, service, administration, localité.

Elle propose d'interpeller à cette occasion le patronat de Midi-Pyrénées et appelle à un :

**RASSEMBLEMENT
RÉGIONAL**

VENDREDI 27 OCTOBRE A 11h30

**devant le siège du Medef
11 Bd des récollets -Toulouse
(près du stadium)**

Déclaration des Comités régionaux Aquitaine, Midi- Pyrénées

EXTRAITS

Des délégations Cgt des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées se sont rencontrées le 3 juillet à Bordeaux afin :

- d'examiner ensemble la situation dans l'industrie aéronautique, de défense et spatial de nos deux régions,
- de décider d'initiatives convergentes pour exiger avec les salariés et les populations des réponses concrètes à leurs besoins sociaux et à ceux de leur industrie. .../...

Les secteurs de l'aéronautique, du spatial et de la défense sont parmi les principaux moteurs économiques et sociaux de Midi-Pyrénées et

Aquitaine.

Leurs activités en pleine expansion doivent se traduire par des créations d'emplois stables, statutaires, qualifiés, bien rémunérés et de meilleures garanties sociales. .../...

Or, au nom de l'Europe de la finance, les différents décideurs économiques et politiques entendent mettre en concurrence les sites et les salariés tant au niveau européen que régional, afin de permettre la réalisation de profits considérables et de mettre de fait sous tutelle américaine notre propre défense nationale. .../...

Comment chaque entreprise et chaque région, à partir des réalités actuelles très diverses s'inscrivent-elles en complémentarité et coopération dans ce processus de développement industriel, économique et social ? Cela dans le cadre d'un aménagement harmonieux du territoire par de véritables solidarités. Nos savoir-faire et nos compéten-

ces ont hissé nos industries aux premiers rangs mondiaux, leur développement doit permettre un solde positif, en nette progression, dans le domaine de l'emploi qualifié et statutaire. .../...

Les 28 000 salariés aquitains, qu'ils soient du secteur privé ou d'état travaillant dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial, de la défense, et les 64 000 emplois directs et induits de Midi-Pyrénées représentent un véritable apport économique et social pour nos deux régions. .../... Aussi la Cgt des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées invitent les salariés et leurs organisations syndicales, les populations, les privés d'emplois à porter plus haut et plus fort leurs revendications et propositions dans des initiatives d'actions unitaires et convergentes.

La coopération entre nos deux régions est un atout supplémentaire pour agir ensemble en cette rentrée 2000. ■

Quels transports en Midi-Pyrénées ?

Le contrat de plan état-région a été adopté par le Conseil régional. Le plan de transport régional sera soumis au vote des élu-es au mois d'octobre 2000.

A ce jour, nous pouvons constater :

L'existence d'un volet ferroviaire pourvu d'une enveloppe financière de 905.6 millions de francs dévolus aux travaux sur l'infrastructure qui s'ajoutent à 700 millions de francs budgétés pour l'achat de matériel.

Si nous jugeons positivement l'esprit de cette démarche, nous dénonçons le grave déséquilibre subsistant entre le rail et la route.

L'actualité de ce mois de septembre a mis en évidence l'urgence des besoins de transports collectifs.

Propositions du plan régional

Elles s'articulent autour de plusieurs objectifs, mais la caractéristique principale du plan est

marquée par une majorité de propositions concernant les transports dans l'agglomération toulousaine, affirme notamment la priorité aux transports collectifs, et s'engage dans une démarche de spécialisation des trains :

- les trains de desserte régionale :
 - les intervilles
 - les autres trains régionaux
- les trains de banlieue toulousaine,
 - les trains d'agglomération
 - les trains péri-urbains

Ferroviaire : la Cgt propose

■ Contournement de la vallée de l'Hers pour désengorger Toulouse Matabiau des circulations en transit,

■ Déménagement des ateliers d'entretien du matériel moteur de Matabiau à Raynal de façon à dégager de la place pour élargir la gare Matabiau,

■ Élargissement de tous les quais de manière à les équiper d'escaliers mécaniques,

■ Mise en place d'équipement technique permettant la fluidification du trafic de St-Jory jusqu'à Portet St-Simon et Escalquens.

En péri urbain :

■ Report de la gare de banlieue de Muret à Boussens. Mise en place du BAL (bloc automatique lumineux) permettant une augmentation de capacité de la ligne de Toulouse à Pau,

■ Report de la gare banlieue de

Saverdun à Pamiers en double voie de Portet St-Simon à Foix,

■ Création de la gare Niel en remplacement de la gare St-Agne en lien avec la construction de la ligne B du métro,

■ Construction d'une troisième voie Niel/bifurcation d'Empalot + double voie de la bifurcation d'Empalot à L'Isle Jourdain,

■ Travaux de relèvement de vitesse de L'Isle Jourdain à Auch,

■ Création d'une rocade ferroviaire Toulouse/Colomiers/Blagnac/Beauzelle/Launaguet/Toulouse,

■ Construction d'une double voie Toulouse - Tessonnières,

■ Report de la gare de banlieue de Grisolles à Montauban.

Au niveau du matériel

Les achats de matériels devraient être effectués par la Sncf.

Les engins nouveaux doivent tous être entretenus à Toulouse.

Le matériel moderne à venir devrait être équipé pour circuler avec un conducteur et un contrôleur.

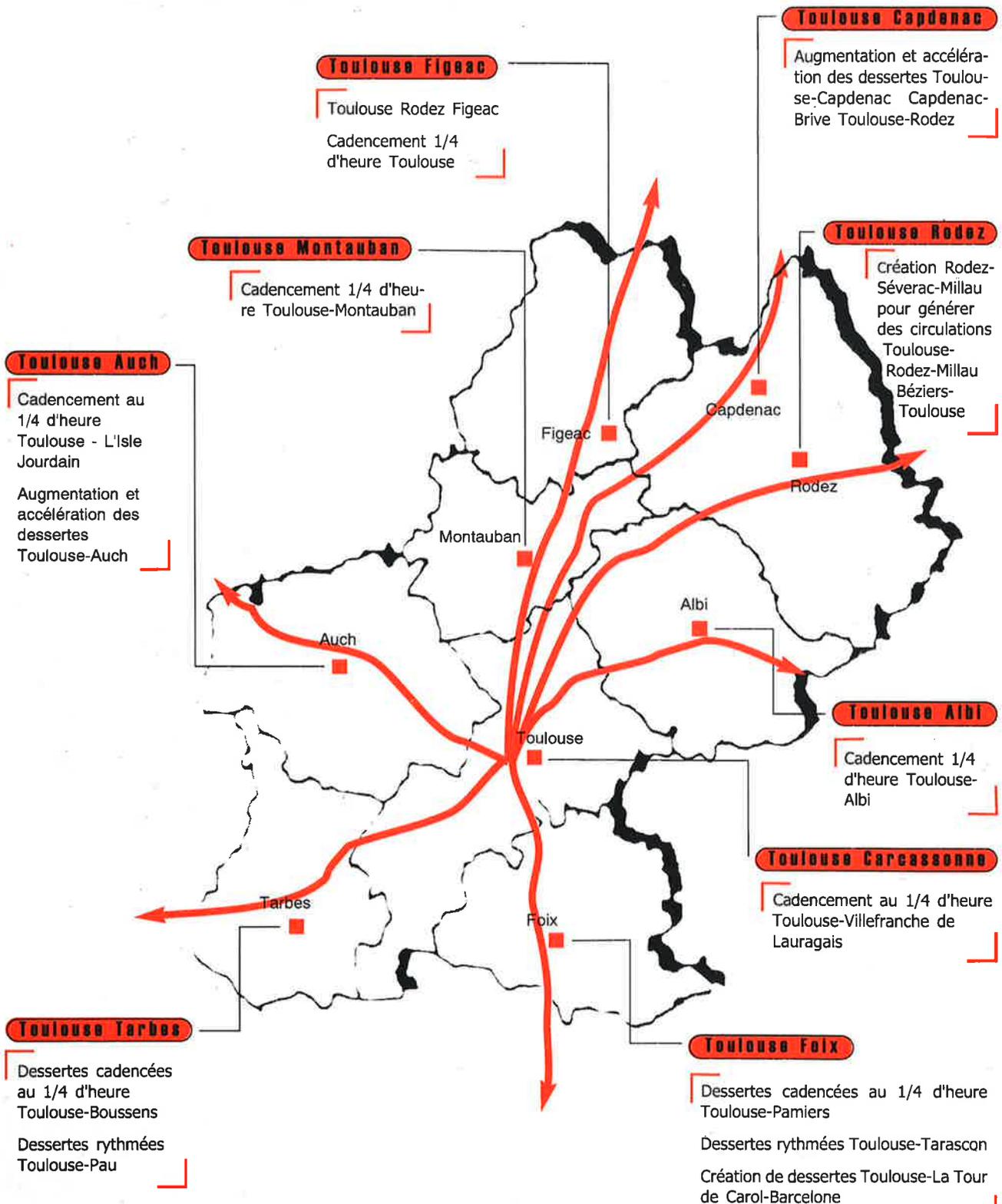
La Cgt préconise l'achat d'un autorail de forte puissance capable de tracter des remorques qui peuvent être modernisées (climatisation, nouvel aménagement intérieur).

Pour les lignes à profil difficile : La Tour de Carol, Quart nord-est, Auch, Brive, la Cgt propose l'achat de matériel pendulaire qui permette une amélioration des performances et du confort.



Améliorer les transports ferroviaires

la Cgt propose...



Déclaration de la Cgt, Cfdt, Cge, Cfte !

EXTRAITS

L'avis sur le projet de plan régional des transports se situe dans un environnement médiatique économique et social qui accentue sa pertinence. .../...

Les organisations syndicales de salariés, au delà de leurs sensibilités, de leurs différences et divergences sur d'autres sujets d'actualité, ont tenu à faire valoir unitairement leurs demandes et interrogations, mais aussi leur engagement dans le soutien aux avancées contenues dans le plan régional des transports.

.../... Il convient de souligner que si aujourd'hui nous pouvons discuter d'un plan de transports dans lequel le ferroviaire occupe une part importante, nous le devons avant tout à l'action syndicale de l'ensemble du personnel, qui, en décembre 1995, s'est opposé au démantèlement de la SnCF. En dénonçant les projets de suppressions de lignes, la dette colossale accumulée, la déshumanisation de l'entreprise, ses carences dans la réponse aux besoins de service public, attendue par la population, ils ont mis l'index sur les responsabilités politiques des gouvernements successifs et ont ainsi œuvré, à leur niveau, pour sortir l'entreprise publique de la spirale du déclin, qui l'enfonçait toujours plus dans une voie sans issue. .../...

Le plan régional des transports traduit la nouvelle donne résultant de la prise de conscience de la modernité des transports collectifs, de l'apport indéniable du ferroviaire pour régler les pro-

blèmes de congestion des villes et agglomérations, assurer une desserte harmonieuse du territoire régional.

En ce sens, il propose des réponses novatrices aux préoccupations de la société et s'efforce de prendre en compte les besoins anciens et nouveaux attendus par la population en terme de déplacements de toutes natures.

.../... En Midi-Pyrénées, il est présenté comme une volonté politique affirmée de redonner aux transports collectifs un nouveau souffle et de la réinsérer dans la politique de rééquilibrage du territoire régional.

Le contrat de plan 2000/2006 traduit partiellement cette inflexion politique.

Pour autant, prend-il en compte l'exception de Midi-Pyrénées en matière ferroviaire comme il l'a traité en matière routière ? assurément, non...

Aux dires de la direction SnCF, l'entreprise a pris 50 ans de retard dans sa modernisation dont le coût estimé est de l'ordre de 6 Milliards de francs pour la région Midi-Pyrénées.

Au moment où le ministère des transports annonce un investissement national de l'ordre de 120 milliards de francs dans les dix prochaines années, nous estimons qu'au delà de ce qui a été souscrit dans le Contrat de plan Etat/région 2000/2006, le Conseil régional doit revendiquer haut et fort auprès de l'Etat et de RFF, l'engagement financier indispensable à la remise à niveau et la modernisation du réseau qui, dans le cadre de la

régionalisation, verra son fonctionnement et son organisation placés sous sa responsabilité politique.

Ce financement est d'autant plus important qu'il conditionne la pérennité de certaines lignes parcourues essentiellement par des trains régionaux sur lesquelles RFF ne semble pas disposée à investir. Celui-ci est indispensable pour les rendre attractives en terme de confort, de rapidité, et de sécurité.

Concernant l'application du plan de transports, nous considérons, comme le souligne le projet d'avis, que le positionnement des futures gares "banlieues" ne répond pas aux besoins des populations concernées.

Il convient, à partir des zones d'emploi et de leur influence, d'aborder ce problème d'une façon plus large pour ne pas pénaliser les usagers situés dans ces périphéries, voire avoir une démarche de coopération inter-régionale pour aller dans ce sens ! .../...

Pour les services régionaux et intervilles, il convient de mettre en application les orientations préconisées par le plan de transports, enfin de faire bénéficier d'ores et déjà les populations concernées des améliorations de services préconisées en terme de cadencement. .../...

Au-delà de ce qui est préconisé, ne convient-il pas de replacer la région Midi-Pyrénées dans le cadre avant-gardiste dont elle a pu se prévaloir en s'engageant dans des projets novateurs tels que :

SUITE PAGE 8

Aménagement du territoire et transports

Quel poids pèsent les transports dans l'aménagement du territoire ?

Si l'on regarde l'évolution de l'habitat, du développement économique, on constate qu'il y a essor en fonction de l'évolution des modes transports : de la voie d'eau au ferroviaire puis, avec le mode routier, le long des routes nationales et voies autoroutières.

Ainsi, sur 32 critères pour déterminer le lieu d'implantation d'une entreprise, les moyens de transports occupent la troisième place !

Aujourd'hui encore plus qu'hier, ce phénomène s'accroît avec la gestion à flux tendu.

Un élément nouveau et non négligeable percute la politique suivie depuis plusieurs décennies en la matière, c'est l'émergence d'une volonté majoritairement partagée de mettre un terme à la politique du "tout routier" et des nuisances écologiques, sécuritaires qui en découlent. Redonner aux transports collectifs et notamment ferroviaire tant en voyageurs qu'en marchandises un souffle nouveau nous paraît un enjeu majeur pour l'équilibre et l'aménagement du territoire.

Un petit pas dans ce sens prend corps au travers du Plan régio-

nal des Transports mis en œuvre par le Conseil régional.

Mais tout reste à faire ou presque en matière de modernisation des infrastructures et du matériel roulant pour amener le réseau au niveau de confort, de rapidité, de capacité digne du troisième millénaire.

En matière de fret, sur le Plan régional, tout est à construire.

Il y a là de quoi réfléchir, proposer, innover syndicalement, pour répondre aux besoins économiques et sociaux des citoyens de Midi-Pyrénées. ■

SUITE DE LA PAGE 7

■ L'expérimentation de la technique pendulaire sur les trains régionaux,

■ La réouverture au trafic voyageurs de lignes telles Cahors/Capdenac, Auch/Agen,

■ Une redéfinition de la politique fret en région au-delà de la traversée centrale des Pyrénées,

■ impulser la création d'une ceinture ferroviaire autour de la métropole avec le triple objectif de réaliser une relation ferroviaire directe Matabiau/Blagnac Aéroport, desservir les zones d'emplois, et établir des relations inter-banlieues, décongestionner la gare Matabiau (voyageurs et fret).

Nous tenons à insister sur la nécessité de développer les

transports collectifs afin qu'ils deviennent un droit pour tous, qu'ils soient porteurs de cohésion sociale, de cohésion territoriale, et participent à la mise en œuvre de l'objectif politique de développement durable.

Fidèles à leur engagement pour le développement, l'unicité de l'entreprise publique Sncf, l'ensemble de nos organisations s'oppose aux projets de règlement proposés par la Commission et le Parlement européens, qui mettraient en cause le service public ferroviaire, la sécurité des circulations, le service public rendu aux usagers.

Dans ce cadre, des actions d'envergures sont déjà programmées, notamment un rassemblement national des cheminots le 19 octobre.

Nous souhaitons que le Conseil régional se positionne politiquement et publiquement sur ce dossier.

En conclusion, nous dirons que si nous apprécions positivement les avancées incontestables du plan des transports, nous en mesurons aussi les insuffisances et les manquements qui peuvent à terme remettre en cause l'équilibre territorial de la région. Le projet d'avis du Cesr qui nous est soumis reprend dans son ensemble la majeure partie des préoccupations de l'ensemble de nos organisations.

Le deuxième collège qui représente l'ensemble des organisations syndicales de salariés votera le projet d'avis qui lui est présenté. ■

Pour nos revendications : NICE 6 décembre

Après Porto, Nice sera la deuxième euromanifestation en cette année 2000. Elle s'inscrit dans la campagne de mobilisation de la Ccs. Les négociations intergouvernementales sont engagées. Elles doivent se conclure à Nice par un nouveau traité permettant l'élargissement et la constitution d'une Europe à 27 ou 28 pays. A défaut de l'intégration des droits sociaux de haut niveau dans les traités européens, il y aurait accentuation de la mise en concurrence des salarié-es et du dumping social. Pour la réussite de cette manifestation, l'investissement de toutes les forces de la Cgt, de tous les syndicats sera déterminant.

Des enjeux économiques et sociaux décisifs

Le traité de Nice doit garantir : des droits nationaux et transnationaux d'association, d'action collective, y compris la grève ; les droits d'in-

formation de consultation et de participation des travailleurs dans les entreprises ; le droit de consultation des organisations non gouvernementales européennes dans le cadre d'un dialogue civil structuré ; le droit au travail ; le droit à l'égalité des chances et de traitement devant s'appliquer aux ressortissants des pays tiers résident légalement ; le droit à une protection de base pour les ressortissants des pays tiers n'y résidant pas légalement ; le droit au regroupement familial ; le droit à un salaire minimum, à la retraite, le droit à des services sociaux ; le droit aux services publics (logement, transport, énergie).

L'inscription de tous ces droits dans le traité est l'exigence qui a été réaffirmée

lors de la réunion des 31 août et 1^{er} septembre 2000

Euro
manifestation

NICE

6 décembre 2000

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS

par les organisations syndicales membres de la Ccs et la plateforme des organisations non gouvernementales (Ong). Unaniment, elles refusent le projet de charte présenté par la "convention" composée des représentants des parlements européens et nationaux. Depuis cette prise de position, les rédacteurs de cette "convention" ont commencé à prendre en compte des éléments importants : droit de grève, d'association syndicale notamment. Il manque encore des droits essentiels comme le droit au travail. Le sommet d'états de Biarritz les 13 et 14 octobre n'a pas infléchi cette situation, bien au contraire !

★ RÉUSSIR UNE GRANDE MANIFESTATION À NICE SERAIT UN MOYEN D'OBTENIR DES RÉPONSES POSITIVES AUX EXIGENCES DES ORGANISATIONS SYNDICALES ET DES ORGANISATIONS NON SYNDICALES. C'est la première euromanifestation organisée par les syndicats français lors d'une présidence française depuis 1958. C'est la première euromanifestation en France depuis l'adhésion de la Cgt à la Ccs, elle s'insère dans notre engagement unitaire et pour une réelle efficacité du syndicalisme au niveau international et européen.

l'europeensemble

Déclaration du Csi (CC.OO, Cfdt, Cgt, Fo, Ugt) sur la libre circulation des travailleurs entre la Principauté d'Andorre, la France et l'Espagne

EXTRAITS

La libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union européenne est l'un des principes de base du patrimoine communautaire au sujet duquel en notre qualité d'organisations syndicales nous sommes tenues non seulement de veiller à ce que cette libre circula-

tion soit respectée mais également à ce qu'elle le soit tout en appliquant les droits des travailleurs.

De manière incompréhensible, la principauté d'Andorre est encore à ce jour, l'un des états où il n'existe aucune garantie ni pour exercer la liberté syndicale, ni pour une protection sociale et du travail des travailleurs. Cette situation est due au fait que d'un côté malgré les termes prévus dans la nouvelle constitution de 1993, sept années après leur développement normatif n'est toujours pas appliquée, et d'un autre côté, la charte sociale européenne n'a toujours pas été signée et par conséquent non appliquée.

Il serait lamentable que sous couvert de l'état ou de la commission

européenne, les droits fondamentaux des travailleurs européens soit violés, à Andorre, et plus particulièrement ceux des Espagnols et des Français.

C'est pourquoi nous vous demandons d'intervenir auprès du gouvernement d'Andorre afin qu'il s'engage de manière solennelle et par des actes à respecter et appliquer les droits sociaux fondamentaux des travailleurs. Sans engagement clair de respecter et d'appliquer les dispositions prévues dans la charte sociale européenne, toute demande doit être suspendue, et qu'il ne faudra pas non plus signer de traité trilatéral pour la libre circulation des travailleurs sans droits sociaux ni du travail. ■

FILIÈRE PAPIER-BOIS : quelles coopérations industrielles bâtir en Midi-Pyrénées ?

Notre région dispose depuis de nombreuses années d'un potentiel industriel important dans la fabrication de la pâte à papier et du papier.

L'importance du massif forestier en Midi-Pyrénées en est l'origine. La fabrication de la pâte à papier constitue un important débouché. Ce secteur a connu, comme bien d'autres*, au nom de la modernisation, de fortes restructurations à la Cellulose d'Aquitaine, transformée en Pyrénécell. De nouvelles restructurations sont en cours, avec l'annonce du rachat de l'entreprise par le canadien Tambec. Chacun a aussi en mémoire la longue lutte de nos voisins aquitains de la Cellulose de Tartas.

Ces savoir-faire industriels sont autant d'atouts pour examiner quelles convergences construire en Midi-Pyrénées entre les différents établissements de la filière papier. Ce sont autant de points d'appui pour une solution régionale de reprise de l'activité Job à Toulouse. ■

* Pour en savoir plus, lire par ailleurs dans le bulletin de l'Institut régional d'histoire sociale, les articles de Pierre Troc, sur l'histoire de l'industrie papetière.

Job redémarre !!!

C'est le 16 octobre que l'entreprise Job à Toulouse* redémarre après plusieurs mois d'arrêt. **C'est le succès de la lutte tenace des salariés avec leur syndicat Cgt** qui, depuis l'annonce de la cessation d'activité, n'ont cessé de mener un combat qui a eu un écho considérable à Toulouse et au delà.

Cette étape concrétise les paroles prononcées par Bernard Margras, délégué syndical lors de la dernière assemblée générale des salariés :

Chaque jour, nous mettons en place quelque chose, nous faisons reculer la résignation, et faisons naître un potentiel de vie.

Ce retournement de situation, de la fin programmée de l'usine, à une perspective de relance avec un nouvel employeur a été marquée par plusieurs étapes décisives.

Juin : la riposte immédiate des salariés empêche la liquidation pure et simple de leur entreprise.

La force de la mobilisation durant tout l'été entraîne le procureur de la république à faire appel de la décision de mise en redressement judiciaire.

La solidarité, le soutien dans la lutte notamment de la fédération des salariés papetiers allemands (IGBLE) contraignent la direction de Scheufelen à négocier.

Un accord est trouvé, conduisant la direction à accepter d'assumer ses responsabilités avec la remise en

route de la production pendant un délai (fin 2000) permettant de trouver un nouveau repreneur.

Enfin, 5 octobre 2000, la Cour d'Appel statue en faveur de l'accord trouvé, l'usine peut enfin redémarrer !

Pour autant, la bataille n'est pas terminée, elle se poursuit pour obtenir la reprise de l'entreprise. En effet, l'accord est un pari des salariés, pour l'emploi, pour la reprise de l'activité pour être en capacité de trouver un repreneur. Ce pari, les salariés n'entendent pas le mener seuls, ils exigent du gouvernement et des pouvoirs publics locaux, régionaux, un engagement politique clair.

Confiants dans leur force, la viabilité de leur outil de travail, l'exceptionnelle qualité de leurs productions, les travailleurs de Job Scheufelen avec leur syndicat Filpac Cgt relèvent le défi de l'emploi.

Dans cette perspective, un nouveau temps fort de luttes, de solidarité pour l'emploi aura lieu le 18 novembre 2000. ■

* (voir Informations n° 131).



Les salariés fêtent le redémarrage !

? ? ? SPL : qu'és aco ?

Système productif local issu de la loi d'aménagement du territoire qui permet d'identifier sur un territoire donné les entreprises d'un même secteur industriel. L'objectif est de développer la coopération entre les différentes entreprises. En Midi-Pyrénées, il en existe plusieurs, notamment celui du bassin du Couserans-Comminges qui regroupe le secteur forêt, bois, papier. Sur cette

zone, cela concerne 250 entreprises et 2 200 emplois.

Il dispose de fonds publics et peut être un lieu d'intervention pour les salarié-es de ce secteur, Job compris, pour construire de nouvelles solidarités, et un véritable développement de la filière.

Dans cet esprit, les membres du Comité de bassin d'emploi du Comminges ont visité l'entreprise Job pour réfléchir comment intégrer à la réflexion du SPL forêt, bois, papier Comminges-Couserans. ■

Assises de la vie syndicale

12 & 13 octobre

95 participants des 7 Ud, 6 unions locales, 7 fédérations, militants investis des questions de la vie syndicale ont débattu pendant deux jours comment accélérer le renouveau du syndicalisme Cgt. Le travail en carrefours a permis d'approfondir le rôle et la place des syndiqué-es dans la Cgt, ainsi que le "travailler ensemble" tandis qu'un débat général avait pour thème "quels moyens et formes d'organisations pour répondre aux besoins des syndiqué-es". ■

FNI en Midi-Pyrénées

au 30 septembre 2000

	1998			1999			2000		
	FNI	BN	AN	FNI	BN	AN	FNI	BN	AN
Ud 09	2616	10	128	2960	8	175	1598	2	12
Ud 12	2416	3	101	2923		98	1810	1	65
Ud 31	13922	33	1126	14150	39	1105	11318	14	411
Ud 32	1710	10	117	1712	13	192	1169	7	132
Ud 46	1604	2	89	2067	5	112	1312	8	144
Ud 65	4043	6	280	4243	17	412	3816	8	195
Ud 81	3000	15	228	2983	9	298	2672	9	153
Ud 82	1350	4	37	1471	7	36	291	2	
	30661	83	2106	32509	98	2428	23986	51	1112

Assemblée plénière Ccsr

23 octobre

- orientations budgétaires 2001.
- Avis sur le schéma régional du tourisme social.

Réunion du Comité directeur Csi Pyrenemed

8 & 10 novembre - Barcelone

Vtt de l'Hebdo

14 & 15 octobre

Un premier succès qui en appelle d'autres (Voir également l'hebdo n° 2930). ■



Congres regional syndicat Anpe

15-16-17 novembre

comité général Ud 82

17 & 18 novembre

CR Aquitaine & Midi-Pyrénées

Réunion 24 novembre

Pour examiner les convergences d'intérêts et les initiatives communes qui peuvent en découler. ■

Journées d'études régionales

Chsct-Dp-Ctr-directions d'Ud

14 décembre : éthers de glycol.

18 janvier 2001 : harcèlement moral.

Objectifs de ces journées d'étude :

Examiner les enjeux de la prise en compte de ces questions de santé au travail.

Comment utiliser les outils dont nous disposons.

Si vous intéressé-e, inscriptions au secrétariat régional. ■

35

heures...



Ne perdez pas de temps...

ALLEZ À L'ESSENTIEL !

Passant en revue l'ensemble des thèmes qui doivent être abordés dans la négociation sur les 35 heures, revenant sur les principales notions que recouvre le temps de travail, complété par la deuxième loi Aubry, ce livre vous fera gagner du temps en allant vite à l'essentiel.

VO Éditions _____

bon de commande

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Nombre d'exemplaires _____

prix 40 F - 6.10 - Total _____

A retourner à VO Éditions
263. Rue de Paris
93516 Montreuil Cedex